

FORMATION ACTEUR PRAP IBC – *Acteur en Prévention des Risques liés aux Activités Physiques – Industrie, BTP, Commerce et Services*

Durée : 14H soit 2 jours non consécutifs – Prévoir 2 à 3 heures de travail intersession entre la 1^{ère} et la 2^{nde} journée

Modalité pédagogique : **Présentiel / maximum 10 stagiaires**

Public : **Cette formation s'adresse principalement aux salariés qui ont dans leur travail une part importante d'activité physique :**

manutention manuelle, port de charges, travaux ou gestes répétitifs, postures de travail prolongées, utilisation d'engins ou d'outils exposant à des chocs ou des vibrations..., ce qui peut nuire à leur santé (lombalgies, affections ou lésions articulaires...) ou entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

Prérequis : **Aucun prérequis spécifique**

Recommandation : **Il est essentiel que l'entreprise soit engagée dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.**

🔗 Tarif

🔗 Programmation

[Nous consulter](#) / 05 63 40 50 60

Objectifs pédagogiques

- **Se situer en tant qu'acteur PRAP dans son entreprise ou son établissement**
- **Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues**
- **Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention**

Conditions de travail

Permettre au salarié d'être acteur de sa propre prévention et de celle de son entreprise et de participer activement à l'amélioration des conditions de travail par sa capacité à analyser les risques des situations de travail.

Accidents du travail

Contribuer, par une participation active des salariés, à réduire les AT et maladies professionnelles

Objectifs formation

Prévention des risques dans l'entreprise

Développer l'autonomie de l'entreprise en matière de prévention des risques liés à l'activité physique – Permettre aux salariés de proposer des améliorations techniques ou organisationnelles pour les risques sur lesquels ils ont la capacité d'agir.



Contenu de la formation

JOUR 1

L'acteur PRAP = acteur de la prévention des risques physiques

- Enjeux humains, économiques et réglementaires de la sécurité
- Intérêt d'une démarche de prévention – importance des AT et MP
- Les différents acteurs de la prévention, externes et internes, et leur rôle

Connaitre les risques de son métier

- Notions de Danger et de Risque – Accident et dommage
- Être force de proposition : de l'analyse de l'accident à la démarche prévention
- Identifier les principaux risques de son métier et les effets induits
- Repérer les situations de travail à risque
- Savoir Analyser son poste de travail – Le DUERP et les 9 principes de prévention

Dommages potentiels liés à l'activité physique

- Fonctionnement du corps humain – notions clé d'anatomie
- Limites du fonctionnement du corps humain
- Atteintes à la santé du dos et des articulations des membres supérieurs

Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé (exercices pratiques)

- L'observation de sa situation de travail en prenant en compte sa complexité
- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels
- Réaliser une fiche d'observation et d'analyse des situations de travail dangereuses

L'analyse des situations de travail et la formulation de propositions d'amélioration (Exercices pratiques)

- Déterminants des risques
- Améliorations issues des éléments observés et analysés dans la situation de travail
- Améliorations issues des principes généraux de prévention, d'autres modèles (aménagement dimensionnel des postes de travail, hauteur de travail, poste debout, poste assis...) et de l'utilisation d'aides à la manutention

JOUR 2

Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort (Exercices pratiques)

- Connaître et appliquer les PSPEE à l'ensemble de ses situations de travail
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

Proposer des améliorations de sa situation de travail (Exercices pratiques)

- Proposer des améliorations à partir de causes identifiées au cours de son analyse
- Agir sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
- Prendre en compte les principes généraux de prévention

Faire remonter l'information aux personnes concernées (Exercices pratiques)

- Identifier les personnes concernées pour faire remonter les informations concernant son poste de travail
- Prendre en compte les principes généraux de prévention

L'épreuve de certification



Pédagogie

Méthode

- Exposés, discussions
- Livret pédagogique acteur PRAP IBC
- Exercices en sous-groupes
- Analyse de séquences de travail photographiées, filmées ou si possible observées directement.
- La possibilité de fractionner le groupe de stagiaires dans 2 salles pour les exercices en sous-groupes est appréciée.
- Les stagiaires et le formateur doivent pouvoir accéder aux sites de production (ateliers et chantiers) pendant la durée de la formation.

Outils

- Préalablement à la 1^{ère} formation intra-entreprise, le formateur observe des situations de travail des futurs stagiaires dans le but de :
 - ✍ Recueillir des photos et films de situations de travail réelles utilisés au cours de la formation
 - ✍ Établir sa stratégie de formation en fonction des principaux types de risques observés

Les autres outils pédagogiques

- Cours PowerPoint, vidéo projecteur
- Extraits du droit du travail, abaque de port de poids, extrait norme AFNOR NF 35-109, etc.
- Films INRS « Sur le chemin de la prévention », « Vues de dos », « Les principes généraux de prévention ».
- CD « Prévention des risques liés à l'activité physique : support pédagogique du formateur » - INRS
- Fiche d'observation et d'analyse des situations de travail dangereuses
- Pour la partie Principes de sécurité physique et d'économie d'efforts : Mannequin. Caisses, éléments manipulés par les stagiaires.
- Memento formation-action « Devenir acteur PRAP – INRS ED7201 » remis à chaque participant.

Validation des acquis et documents délivrés à l'issue de la formation

Les stagiaires devront avoir suivi l'intégralité de la formation et validé l'évaluation des compétences. À l'issue, une attestation de formation ainsi qu'un certificat National Acteur PRAP d'une durée de validité de 24 mois, sera délivré à chaque stagiaire ayant validé la formation.

Le + FORMAFRANCE

Votre Conseiller Technique se tient à votre disposition gratuitement toute l'année afin de répondre à vos questions via assistance@formafrance.fr



Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessibilité physique

- ✓ En INTRA : l'accès à vos personnels en situation de handicap est sous votre responsabilité

Accessibilité pédagogique

- ✓ Pratique : nos programmes sont adaptables selon le handicap – nous consulter
- ✓ Théorie : certains handicaps nécessitent la présence d'un accompagnateur -nous consulter pour l'option tarifaire à prévoir

Nous avertir en amont de la formation afin de prévoir les adaptations nécessaires.

Informations pratiques

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) : 1 journée tous les 2 ans

Encadrement : Formateur certifié PRAP par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS